

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 67 (1941)
Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraisant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. —

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président: R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président: M. IMER, à Genève ; secrétaire: J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg*: MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud*: MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève*: MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel*: MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais*: M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION: D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSE S.A.
8, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : Voûtes cylindriques autoportantes (suite et fin), par A. PARIS, ingénieur, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. — URBANISME GENEVOIS : Concours d'idées pour l'aménagement du haut de la rue de la Fontaine, à Genève, en connexion avec la terrasse de l'Evêché. — Souscription en faveur des prisonniers de guerre. — Timbre Pestalozzi pour prisonniers de guerre. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT.

Voûtes cylindriques autoportantes

par A. PARIS, ingénieur,
professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

(Suite et fin)¹.

IV. Application au couvert autoportant des Moulins Rod S. A., à Orbe.

Restent ainsi à déterminer les conditions aux contours suivant génératrices.

Supposons le cas du couvert autoportant d'Orbe (fig. 6). Un des bords est libre et l'autre, pris dans une gondole massive tenue des deux côtés, a été supposé encastré sans empêchement à la flexion verticale.

Le bord libre extérieur est assujetti à porter une cimaise, qui forme chéneau pour l'écoulement des eaux de pluie ; cette moulure se suspend au voile, auquel elle inflige un moment méridien, un effort tranchant et une traction méridienne. Nous y trouvons en outre la condition d'annuller l'effort méridien et l'effort tangentiel du système statique de base. Nous disposons ainsi de quatre équations pour résoudre les quatre inconnues eA et eB (indice e signifie extérieur).

Le bord encastré, pris dans la gondole médiane (indice i = intérieur) supporte le demi-poids de la gondole et la condition de tangente médiane immobilisée, sauf déplacement vertical possible. Il y a en outre les annulations pareilles des efforts du système de base. Donc quatre nouvelles conditions, que nous supposerons d'abord indépendantes de celles du bord opposé.

Il faut, pour établir ces deux groupes de quatre équations d'hyperstatiques, posséder les valeurs des facteurs α et β , qui résultent comme racines de l'équation du huitième degré.

Voici la texture du calcul du grand panneau nord-est du couvert cylindrique, qui comporte quatre panneaux

Fig. 14. — Panneaux sud bétonnés. Panneaux nord feraillés.

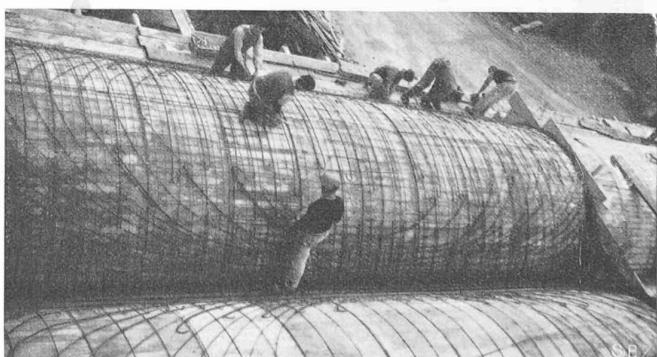
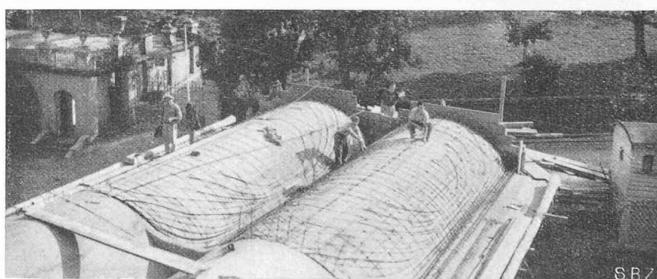


Fig. 15. — Pose des barres d'armature dans les panneaux nord.
Clichés « Schweizerische Bauzeitung ».

¹ Voir *Bulletin technique* du 11 janvier 1941.